

ARGANNAEG



EDITO DU MAIRE



Les bonnes surprises de 2012 !

En cette fin d'année, les décos sont sans doute moins à leur avantage, compte tenu des travaux en cours dans le bourg.

Pour la même raison, le marché de Noël n'aura pas lieu.

Mais que l'on se rassure, l'an prochain, nous mettrons les bouchées doubles avec un bourg rafraîchi : mairie moderne et place du 8 mai plus accueillante.

Pour autant le comité d'animation répond présent, comme chaque année, pour le Noël des enfants. Et le désormais traditionnel **concert de Noël sera assuré par la chorale Vocal'ys de Douarnenez, dans l'église St Onneau, le vendredi 23 novembre, à 20 h 30**. Nous vous attendons nombreux à ce concert gratuit, suivi du verre de vin chaud, sous le porche, pour finir la soirée.

Une occasion pour ceux qui n'ont pas encore découvert le Christ restauré, de découvrir le beau travail réalisé par l'atelier Arthéma restaurations. Découvrez l'ensemble des festivités en page 6.

Je vous donne également rendez-vous **le dimanche 22 janvier à 10 h 45, pour les vœux officiels de la mairie**. Je vous attends nombreux, comme chaque année, pour ce moment privilégié auquel vous êtes tous cordialement invités, ainsi qu'au pot de l'amitié qui clôture ce passage en

revue des réalisations achevées (en cette année particulière, puisque ponctuée des festivités des 900 ans) et de celles à venir en 2012. Notamment la mise en service de notre première piste cyclable, les aménagements du front de mer qui se poursuivent, les nombreux enfouissements de réseaux prévus.

Et bien d'autres réalisations qui seront débattues par le conseil municipal qui se réunira en début d'année pour étudier le débat d'orientations budgétaires, qui fixera les grandes lignes de l'action municipale en 2012. Vous le savez, cette réunion, comme tous les conseils municipaux, est publique et vous êtes les bienvenus. Elle se tiendra, comme toutes les autres jusqu'au mois de mars, à la salle polyvalente. Au printemps nous pourrons vous accueillir dans d'excellentes conditions, grâce à la nouvelle salle dont nous disposerons dans notre nouvelle mairie.

Je vous souhaite à tous, de très heureuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Bloavez Mad.

Didier Guillon





Marianne d'Or

Un concours très populaire pour récompenser l'innovation locale

Depuis sa création en 1984, le concours national de la Marianne d'or rencontre la même adhésion auprès des élus, des institutions et des médias ainsi qu'un grand succès populaire. Basé sur la reconnaissance des bonnes pratiques de la République, il encourage les élus à voir loin mais à gérer de près.

Véritable marqueur des usages et des solutions innovantes de la démocratie locale, le concours Marianne consacre chaque année toutes les initiatives qui servent l'intérêt général. Compétence, performance, excellence sont les valeurs clés qui déterminent les vainqueurs parmi les élus locaux. Cette année l'accent a été mis sur le développement durable,

Seul élu de Bretagne distingué par une Marianne d'Or

2

Didier Guillon a été distingué pour sa conception de l'intérêt public appliquée à la croissance économique qui prend en compte les aspects environnementaux et sociaux. Lorsqu'il investit sa fonction de maire en mars 2008, il a pour objectif le développement de la démocratie locale, l'amélioration de la performance économique des services municipaux et le développement de la commune tout en améliorant sa situation financière. Son action au bout de trois ans de mandature est justement récompensée au même titre que celle d'Alain Juppé ou celle de Laurent Fabius pour ne citer que des élus parmi les plus connus du palmarès 2011.



Un esprit de dialogue et d'ouverture

L'instauration de la démocratie participative s'est faite par l'ouverture des commissions municipales à tous les habitants de la commune, pour élaborer les projets municipaux, ainsi que par la création du magazine municipal que vous avez entre les mains et d'un site Internet. Mais aussi par l'organisation de visites de villages



Yves Cariou, adjoint au maire et Alain Trampoglieri secrétaire général du concours lors de la remise du prix à Paris

pour aller à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie.

Des investissements durables au service de tous

Dès mars 2008, l'équipe municipale s'est penchée sur la construction du centre nautique attendu depuis de nombreuses années. Deux ans après était inauguré ce bâtiment basse consommation. Une estacade, créée dans la foulée, permet l'accès du centre nautique aux personnes à mobilité réduite et une promenade très appréciée des promeneurs.

La quasi totalité des bâtiments communaux (club des anciens, salle polyvalente, bibliothèque, école) a été concernée par une remise à niveau, afin d'assurer leur longévité. Tous ces travaux, y compris le centre nautique, ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

Culture et lien intergénérationnel

Une politique culturelle a été engagée pour d'une part, maximiser l'utilisation du théâtre municipal et d'autre part renforcer le tissu associatif et offrir toute l'année, des spectacles de qualité à un coût très raisonnable. La dotation aux associations a été triplée en trois ans.

Un environnement plus sain et des services de proximité

La charte « zérophyto » a été signée avec le Conseil régional de Bretagne. Les services communaux n'ont plus recours aux produits phytosanitaires et les habitants sont régulièrement incités à n'utiliser dans leur jardin que des produits éco-responsables.

Le conseil municipal vient de décider de signer la charte des espaces côtiers.

La création d'une agence postale communale a permis de doubler les horaires d'ouverture hebdomadaires.



Une navette a été mise en place pour accompagner les anciens qui ne pouvaient plus se rendre au club du 3^e âge. Cette initiative a permis de rompre l'isolement des aînés. Le service de cantine a été mutualisé ; c'est désormais la cantine de Plogoff qui fournit les repas. Permettant à Esquibien de baisser le prix de revient à la part et à Plogoff d'équilibrer sa gestion en augmentant le nombre de repas préparés.

Des finances saines, une dette en baisse constante

Esquibien n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2008. La dette de la commune, de 1 million d'Euros au 1^{er} janvier 2008 sera divisée par deux au 31 décembre 2012. Elle se trouvera donc à un niveau historiquement bas, puisque jamais atteint depuis plus de 25 ans.

Les projets à court terme

- Réhabilitation (en cours) de la mairie, afin de réorganiser les bureaux du rez-de-chaussée et de créer une salle d'exposition qui permettra d'accueillir, chaque été, une exposition sans frais de gardiennage, puisque l'entrée se fera par l'accueil de la mairie. Cette salle servira également aux réunions du Conseil Municipal et sera à disposition des associations.
 - Réhabilitation des deux boulevards du front de mer par tranches successives en fonction des capacités financières de la commune :
 - Enfouissement de réseaux EDF et France Télécom.
 - Création d'un réseau d'assainissement en prévision du durcissement des critères de qualité des eaux de baignade.
 - Réalisation d'une promenade piétons sécurisée et de la « véloroute » devant, à terme, faire le tour de l'Europe.
 - Création d'une piste cyclable reliant la piscine communautaire au bourg.
 - Création d'une liaison douce bourg/plages.
 - Etude d'un écoquartier au cœur du bourg comprenant : pistes cyclables, potager, verger, aires de jeux et un hameau 3^e âge.
 - Création d'une zone artisanale en périphérie du bourg pour permettre l'installation et la pérennisation des artisans du secteur.
- La dynamique impulsée par la mairie démontre qu'à périmètre budgétaire égal, il est possible de mener à bien des projets d'envergure dans l'intérêt général de la ville.



Pas de marché de Noël cette année

In'y aura pas de marché de Noël cette année en raison des travaux de réhabilitation de la place du 8 mai 1945 qui ont débuté en septembre pour une période de six mois. Ces aménagements consistent en la réfection de la voirie, le renouvellement de l'éclairage et la mise en place d'un réseau d'eau pluviale.

Réno- vation de la mairie



L'architecte, Yves Cariou et Didier Guillou sur le chantier.

Les travaux de rénovation de la mairie ont débuté le 12 septembre et s'achèveront lors de la première quinzaine de mars. Le chantier se trouve pratiquement à mi-parcours. La démolition de la terrasse et des cloisons intérieures est terminée. Le soubassement du hall est également terminé et la structure est en cours de montage. Les encadrements de fenêtres sont posés. Le gros œuvre étant terminé, les aménagements intérieurs ont débuté : la pose des placos est en cours et devrait s'achever à Noël. Elle sera suivie par les autres aménagements intérieurs (carrelage, peintures, faux plafonds). Une fois les travaux terminés, l'accès à la mairie se fera par un hall vitré. Le bâtiment disposera d'une salle pour accueillir une association, d'un bureau d'accueil avec un guichet poste et d'une salle d'exposition équipée d'un vidéoprojecteur.

3

Aménagement d'une piste cyclable



À la Croix-Rouge les travaux avancent.

Dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable à la Croix-Rouge, les agents communaux ont commencé les travaux rue de la République par la construction d'un mur en pierre suite à un accord passé avec les riverains concernés qui ont accepté de céder à la commune une partie de leurs terrains. L'effacement des réseaux électriques et télécoms interviendra en janvier 2012 et les travaux de mise en place de la piste cyclable débuteront en février pour une durée de deux mois.



Jean-Michel Guilcher

Et maintenant dansons !

Faire rimer sa vie de scientifique pur avec une passion originale, c'est ce qu'a réalisé Jean-Marie Guilcher avec l'aide d'Hélène son épouse. Pendant presque vingt ans ils ont sillonné la France pour finalement explorer, la Basse Bretagne et produire une thèse de doctorat unanimement reconnue sur la tradition populaire de la danse en basse Bretagne.

REPÈRES

- 1914 :** Naissance à Brest.
- 1932 :** Bac Philo, puis Math-Elem. Entrée à la Sorbonne.
- 1941 :** Démobilisé. Collabore à l'association Jeune France, puis aux Albums du Père Castor.
- 1945 :** Seul ethno choréologue au CNRS où il devient maître de recherches en 1963.
- 1950-1955 :** Echanges avec le chanoine François Falc'hun, titulaire de la chaire celtique (Rennes).
- 1963 :** 1^{re} thèse.
- 1969 :** 2^e thèse. Enseigne l'ethnologie de France au Centre de recherche bretonne et celtique (Brest). Recherches et publications sur les danses d'autres régions de France (Pays basque, Béarn, Vendée, Aubrac, Haute-Auvergne, Berry, Roussillon, Dauphiné), ainsi que sur le meuble en Bretagne.



JEAN-MARIE GUILCHER : « Nous n'étions pas des savants en visite. »

« La tradition populaire de la danse en Basse-Bretagne » (Ed. Mouton), manuscrit appuyé par Lévi-Strauss, en est à sa 5^e édition. Œuvre de Jean Michel Guilcher, parue en juin 1963, c'est une bible, la première du genre, reconnue à l'échelle planétaire. Objet d'une thèse de doctorat d'État « Pour la recherche c'est aussi l'oeuvre de mon épouse, Hélène », insiste le scientifique « nous avons fait nos études d'Histoire naturelle à la Sorbonne, mais, nous partagions une autre passion, la danse ». Passion qui les amène, d'abord dans les Hautes-Pyrénées, le Berry. De 1945 (entrée au CNRS) à 1963, Jean-Michel Guilcher et sa femme vont accumuler

une documentation massive (toujours conservée) en faisant des recherches en bibliothèques et archives, recueillant témoignages au stylo puis au magnétophone. Circulant à vélo avec leurs 3 enfants sur les porte-bagages, puis en 4 CV, dormant sous la tente, ils explorent la partie bretonnante de la Bretagne et font des sondages en pays Gallo. Soit 2 000 personnes interrogées, dans 375 communes en 17 ans. « Nous recherchions des gens d'âge différent. Les plus âgés, nés en 1860, c'était d'un autre pays... ». L'accueil ? « Remarquable en Bretagne. Nous participions aux travaux des champs. Nous n'étions pas des savants en visite. »

Ce travail de grande ampleur sur la danse bretonne a été très bien accueilli. Comme la seconde thèse, consacrée à la contredanse, en 1969. Actuellement Jean-Michel Guilcher se partage entre Esquibien (Tromao) l'été, et Meudon, l'hiver.

Mathieu Le Bras

RUE DES ASSOS



Les jardiniers ont du cœur

Après la réalisation du jardin des simples et du jardin fruitier au printemps, dans le jardin du Gannaëg, les jardiniers des 2 baies ont réalisé le jardin potager du Moyen-Âge et le jardin des fleurs.

Mais les jardiniers ne s'arrêtent pas là. Aujourd'hui, ils préparent un nouveau projet sur le même secteur. Sur une parcelle mise à leur disposition par un propriétaire particulier, ils préparent un terrain en vue de le mettre à disposition de personnes qui veulent cultiver quelques légumes. Celui-ci a déjà été défriché et va être travaillé et amendé. La clôture sera réalisée d'ici peu. La source fournit de l'eau pour les cultures. Cette parcelle sera prête d'ici la fin de l'année et pourra recevoir les premières plantations au début de l'année.

Des légumes pour toute l'année

Les personnes intéressées pour obtenir une parcelle sont priées de prendre contact avec Jean-Pierre Calvar. Ces parcelles seront mises gratuitement à leur disposition, seule la cotisation aux Jardiniers des 2 baies sera indispensable. Pour les novices en jardinage, ils pourront recevoir les conseils de jardiniers chevronnés et avoir ainsi le bonheur de récolter leurs premiers légumes dès le printemps.

En ces temps de grande difficulté économique, la solidarité n'est pas un vain mot chez les jardiniers : Donne à manger à quelqu'un, il se nourrit pendant un jour, apprends lui à cultiver, donne lui de la terre nourricière, il se nourrit toute l'année.

Jean-Pierre Calvar





900 ans



Des idées pour la suite ...

Dans quelques jours l'année se termine et avec elle la célébration des 900 ans de la création du bourg.

Vous avez tous pu suivre les animations proposées, toutes différentes et aussi toutes fort appréciées. Un grand merci aux associations dont l'implication a permis de fêter cet anniversaire.

Juste un petit clin d'œil supplémentaire pour des activités comme la marche nocturne, le concours de pêche, ou encore les différentes conférences dont le succès nous laisse espérer le renouvellement prochain de ces manifestations.



Veillée de contes avec Fiona et Dominique.



Marche nocturne.



Pierre Martin - La vie littorale dans le Cap-Sizun
du XVI^e au XVIII^e siècle.



Pierre Tronche
Le Finistère à l'époque gauloise.



Jean-Claude Kérouanton - Les grandes peurs du Moyen Âge.



Denis Hantz, commissaire des festivités, a remercié tous les bénévoles avant le buffet... Les festivités se sont achevées par une soirée de clôture conviviale, en présence des bénévoles qui ont pris part aux activités tout au long de l'année. La chorale « Les voix du Van » (photo) a mis de l'ambiance au buffet qui suivait son concert au théâtre. La soirée s'est terminée par la conférence sur le saumon en Bretagne, du Moyen Âge à nos jours.

CARNET

Naissances

6 octobre 2011 Ethan Vichon 2, rue Pierre Velly.

Mariages

10 septembre 2011 Patrick Carval et Sandrine Yvenou Kerandraon.

10 septembre 2011 Jean-François Rey et Nathalie Bernard 2 boulevard Jean Moulin.

Décès

19 septembre 2011 Grégoire Perrot 8, impasse Feunteun Véro.

8 octobre 2011 Joseph Pichavant 3, place de la Liberté.

19 octobre 2011 Jeanne Masson Brignéoch.

19 octobre 2011 Jeanne Le Borgne veuve Kerloch, 11, rue de la Pointe du Raz.

29 novembre 2011 Roger Keravec 5, Boulevard Jean Moulin.

5 décembre 2011 Yvette Ansquer veuve Colin, 20, rue Jean Bart.

7 décembre 2011 Pierre Maréchal 2, rue du 19 mars 1962.

8 décembre 2011 Jeanne Rivier épouse Guillou, 2, impasse de Lervily.



VU

CET AUTOMNE



1 oct. Musiques et danses d'inspiration Africaine

Superbe spectacle de danses d'Afrique de l'ouest. Au menu, rythme, mélodie, poésie et performances physique. Trois rappels d'applaudissements auront clôturé ce spectacle.

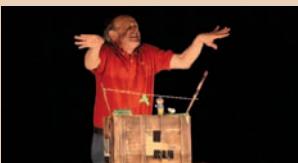
26 oct. Théâtre

« **Le Chut** » présenté par la compagnie Vis Comica, met en scène deux personnages que tout oppose. Dans un jeu de rôle subtil et poétique, tous deux finiront par se trouver un langage commun. Histoire drôle et touchante. Les spectateurs ont apprécié.

18 nov. Théâtre

La farce au Moyen-Âge

Le rire et la participation des 300 élèves du Cap faisaient plaisir à entendre ! Deux séances scolaires et une tout public auront illustré ces 900 ans. Merci à Monsieur le Maire pour sa sympathique participation à cette « Farce »



4 Déc. Théâtre d'objets

Festival Très Tôt

L'imagination, la mise en scène des objets ainsi que l'excellent jeux de scène de Christian Carignon ont beaucoup amusé petits et grands.

Les spectacles et animations de fin d'année

Théâtre Éphémère

Comédie en 3 actes de Georges Feydeau



Succès d'automne

Tout le monde a pu se régaler lors de la 3^e édition de la Fête du Patrimoine d'automne et de la soupe. Des soupes préparées par les habitants il n'est rien resté ; les animations et jeux bretons ont eu leur succès. La lecture du « Roman De Renart » par les enfants du théâtre Éphémère et la projection de diaporamas sur les goémoniers et les marins pêcheurs d'Esquibien ont été très appréciées



La fête de la soupe, organisée par Culture et Patrimoine est l'événement incontournable de l'automne.

18 décembre Arbre de Noël du Comité d'Animation. - Spectacle au **Théâtre Georges Madec** et goûter salle polyvalente

23 décembre à 20h30 : veillée de Noël à l'église paroissiale Saint-Onneau avec la chorale Douarneniste « Vocal'Ys ».



Mercredi 28 décembre à 20h30 Théâtre Georges Madec spectacle produit par le Théâtre Éphémère « **La puce à l'Oreille** » comédie en 3 actes de Georges Feydeau. 8 €. Tarif réduit 5 € - Gratuit pour les moins de 6 ans.
Réservations **02 98 70 13 97 - 06 07 13 97 80.**

03 mars à 20h30 « Petites Pièces » présentées par Margot Serhinger, et l'atelier des adultes d'Éphémère, au Théâtre **Georges Madec**.
Théâtre du Bout du Monde

SPECTACULAIRE MAIS ACCIDENTEL

Un bateau à la côte

Dans la soirée du samedi 19 novembre, un bateau de plaisance a été drossé sur l'île aux Vaches. Seul des dégâts matériels sont à déplorer, le plaisancier ayant pu regagner la terre ferme après avoir été éjecté de son bateau. Marc Arzel qui était présent nous a fait parvenir ce cliché.





■ Bon à savoir

Recensement 2012 à partir du 19 janvier

Josiane Gloaguen a accepté la charge de coordonateur communal pour le prochain recensement. Elle nous explique ce qu'il en est.



JOSIANE GLOAGUEN :
« Le recensement est obligatoire mais les données restent confidentielles ».

semble s'être stabilisée, c'est ce que le recensement va permettre de vérifier. Mais c'est aussi très important sur le plan budgétaire, car une partie des ressources de la commune est calculée en fonction de la population (la dotation représente 22% des recettes de fonctionnement de la commune). D'où l'importance de bien compter tout le monde !

Quand a eu lieu le dernier recensement ?

J.G. : En 2007 pour Esquibien. C'est donc tous les 5 ans. Mais ça n'est pas fait dans toutes les communes en même temps. Par exemple, ce sera le tour d'Audierne seulement en 2016 !

Et nous étions combien, en 2007 ?

J.G. : Le chiffre officiel est 1600 tout rond. C'est difficile d'imaginer qu'il y a cent ans, il y avait 1000 habitants de plus ! Mais au-delà des chiffres, le recensement donne une image qualitative de la population et de son évolution, en termes d'âge, d'activité, de catégorie socioprofessionnelle...

Comment ça va se passer ?

J.G. : Les quatre agents vont visiter tous les foyers d'Esquibien à partir du 19 janvier et déposer les imprimés. Ils pourront fournir des explications à ceux qui le souhaitent. Ils viendront récupérer les imprimés quelques jours après.

Quels genres de renseignement faut-il fournir ?

J.G. : Pour le bulletin individuel, il y a 25 questions : ça commence par l'état civil, l'âge, il y a aussi la scolarité, la situation professionnelle, le lieu de résidence en 2007, etc. Et il y a la feuille de logement qui comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. Tout est expliqué dans une notice jointe aux questionnaires.

Et la confidentialité dans tout ça ?

J.G. : Le recensement est obligatoire, mais les données recueillies restent strictement confidentielles. La discréction est d'ailleurs un des critères de sélection des agents recenseurs... Faites-leur bon accueil !

Rencontre des métiers des compagnons du devoir

Du 27 au 29 janvier 2012, les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur Centre de formation de Brest. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir aux familles leurs 27 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes. Depuis plus de 20 ans, les Compagnons du Devoir organisent chaque année des portes ouvertes dans leur Centre de formation de Brest.

27 métiers à découvrir

De 9 h à 18 h, les jeunes âgés de 15 à 26 ans sont invités à venir découvrir les nombreux débouchés de leurs 27 métiers dans les secteurs du bâtiment, de la boulangerie-pâtisserie, du cuir et de la métallurgie. Les bénéfices des formations en alternance proposées par l'association seront présentés aux visiteurs. L'apprentissage en alternance permet aux jeunes issus d'une classe de 3^{ème} ou plus de préparer un CAP ou un Bac Pro en alternant pendant deux ou trois ans entre le travail en entreprises et les cours au CFA.

Une expérience humaine exceptionnelle

Les apprentis des Compagnons du Devoir (au nombre de 6000 chaque année), au terme de leur formation, partent sur le Tour de France. Cette expérience humaine d'exception, fera l'objet de témoignages d'Itinérants lors des Rencontres des Métiers. Ils s'exprimeront sur le perfectionnement par la mobilité en France et à l'étranger, sur les perspectives ouvertes par ces acquis professionnels. La Maison des Compagnons du Devoir de Brest a préparé un programme d'animations le

samedi 28 et le dimanche 29 janvier 2012. Des ateliers vivants animés par des apprentis et des Itinérants* montreront des techniques et des réalisations pour faire connaître la réalité passionnante de ces métiers. Des tables rondes, des projections de vidéos mais aussi des expositions sont également prévues. En plus des familles, les entreprises partenaires des Compagnons du Devoir de Brest, les professionnels de l'éducation et de l'orientation ainsi que les institutionnels locaux sont conviés à ces portes ouvertes, le rendez-vous incontournable pour préparer son avenir.

* jeunes professionnels faisant leur Tour de France.

Contact : Sylvain Ducat

Prévôt de la Maison de Brest Tél. : 02.98.05.19.73

compagnonsbrest@compagnons-du-devoir.com

Collecte de sang du 22 décembre 2011

Chaque année, 3000 malades sont soignés en Bretagne grâce aux 600 dons du sang qui sont indispensables chaque jour pour faire face à l'augmentation régulière des besoins : près de 6 % depuis le début de l'année ! Cet accroissement est lié aux progrès de la médecine, et à la prise en charge de pathologies de plus en plus lourdes chez des patients de plus en plus âgés. Nous sommes tous concernés, nous et nos familles. Toutes les personnes en bonne santé, âgées de 18 ans à 70 ans (date limite : la veille des 71 ans) sont donc invitées à la collecte organisée le **22 décembre de 8 h 30 à 12 h 30** à la **salle polyvalente** pour cet acte de vie et de solidarité.



C'est voté !

Conseil municipal du 30 septembre 2011 (Extraits)

Nous publions ici les principales décisions, l'intégralité du CR est consultable sur le site.

Cession à titre gratuit

Le Conseil Municipal accepte la cession à titre gratuit, au profit de la commune, de la parcelle cadastrée ZL111, située Impasse du Lannou.

Modification du P.O.S

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification du P.O.S. visant le passage en 1NAi de la partie sud de la parcelle cadastrée ZP13, située zone du Pouley, actuellement classée 2NA, afin de permettre l'installation de l'entreprise Fumoir de la Pointe du Raz

Projet de piste cyclable

Yves Cariou présente aux conseillers le projet révisé de piste cyclable de la Croix-Rouge. Le coût de cet aménagement est estimé à 159 000€ dont environ 100 000€ resteront à la charge de la commune, déduction faite des subventions escomptées.

L'appel d'offres sera lancé fin octobre pour un démarrage des travaux courant février 2012. L'inauguration est prévue au printemps prochain.

Contrat de location Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la conclusion d'un contrat de location des locaux de l'ancienne boulangerie Brelivet et ce, pendant la durée nécessaire aux travaux de rénovation de la mairie

Subventions

Le Maire fait un point sur les subventions attendues concernant les travaux de rénovation de la mairie : le projet a d'ores et déjà reçu le soutien de l'Etat par le biais de l'attribution d'une somme de 75 000€ au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

La Région Bretagne participe également à ce projet via l'attribution d'une subvention de 10 000€ pour la réalisation de la salle d'exposition dans l'ancienne poste. Enfin, une subvention pour la réalisation de la salle d'exposition est attendue du Conseil Général dont le vote devrait intervenir prochainement.

Zone artisanale de Kerguerrien

Yves Cariou présente aux conseillers le projet de zone artisanale à Kerguerrien. Il indique que cinq porteurs de projet ont manifesté un intérêt pour s'installer sur Esquibien. Monsieur le Maire a rencontré le Président de la Communauté de Communes du Cap-Sizun pour évoquer ce sujet qui est de compétence communautaire.

Cabinet médical

Le Maire fait part aux conseillers du recours gracieux de plusieurs riverains de la rue des Mouettes contre le permis de construire accordé pour un cabinet médical. Il a interrogé, à ce sujet, l'avocat de la commune qui a estimé que ce recours était sans fondement et qu'il y avait lieu de ne pas y donner suite. Leur demande était accompagnée d'une pétition signée par quatorze riverains. Spontanément ; d'autres ri-

verains ont initié une contre-pétition, en faveur de l'installation de ce cabinet médical, qui a recueilli à ce jour, plus de 700 signatures.

Le Maire assure le Conseil Municipal de sa ferme volonté de tout faire pour permettre à ce dossier d'aboutir et voir un nouveau médecin s'installer sur la commune.

Bail

Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de la société Victoria Marine de reprendre le local libéré par Monsieur Spinec François

qui vient de résilier son bail. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de louer le lot n°19 à la société Victoria Marine.

Piéta de l'église Saint-Onneau

Gérard Mevel informe les conseillers qu'un courrier a été envoyé au Ministre de la Culture réaffirmant le souhait de la commune de récupérer la piéta de l'église St-Onneau. Une réponse signée du Ministre a été reçue en mairie indiquant que l'affaire suit son cours.

Conseil municipal du 25 novembre 2011 (Extraits)

Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2,00 %.

Cantine scolaire

Le conseil municipal vote les tarifs communaux sans changement, mis à part le repas à la cantine, non réévalué depuis plusieurs années, qui passe de 2.50€ à 2.60€.

Subventions

Le conseil municipal attribue à l'Ecole de musique du Cap-Sizun, une subvention de 1 122,22€, et précise le caractère exceptionnel de cette subvention.

Le Conseil Municipal attribue à l'Ecole d'Esquibien une subvention de 566,00€, pour un voyage scolaire.

Appel de jugement

Le Conseil Municipal auto-

rise le Maire à relever appel des jugements prononcés par le Tribunal Administratif de Rennes, dans la procédure qui oppose la mairie à l'association l'ASELE, concernant l'urbanisation du plateau de Lezongar.

Espaces côtiers

Le Conseil Municipal adopte la charte des espaces côtiers proposée par le Conseil Régional et s'engage à respecter son contenu, à promouvoir sa mise en œuvre et à participer à des actions collectives.

Embauche

Le Conseil Municipal décide la création de quatre postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement qui se dérouleront du 3 janvier au 18 février 2012.

